



TEXTES OFFICIELS

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Maintien du demi-traitement à l'expiration des droits statutaires à congé de maladie, de longue maladie ou de longue durée des agents

Question écrite Sénat n° 07236 – JO 14 septembre 2023

RÉFÉRENCES

Senat.fr

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Martinique

Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'Abriots BP 1169 – 97249 Fort-de-France Cedex

Service AIDE JURIDIQUE

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

www.cdg-martinique.fr

